

RAPPORT ANNUEL

2006 · 2007



À PROPOS DU RAPPORT ANNUEL

Le présent rapport annuel du Conseil canadien sur l'apprentissage fait le bilan des activités et des réalisations de l'exercice couvrant la période du 1er avril 2006 au 31 mars 2007.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du Conseil canadien sur l'apprentissage et de ses activités, communiquez avec celui-ci à info@ccl-cca.ca.

www.ccl-cca.ca

Bureau d'Ottawa

215-50 rue O'Connor
Ottawa ON K1P 6L2

Tél. : 613.782.2959
Téléc. : 613.782.2956

Bureau de Vancouver

1805-701 rue Georgia Ouest
C.P. 10132, Vancouver BC V7Y 1C6

Tél. : 604.662.3101
Téléc. : 604.662.3168

DANS CE RAPPORT ANNUEL

Message du président	4
Message du président-directeur général	5
LE CCA : CATALYSEUR DE L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE	6
Qui sommes-nous?	6
Quel est notre rôle?	6
Au service du Canada et de ses citoyens	6
À LA BASE DE L'APPRENTISSAGE	7
Notre approche	7
UN SOLIDE BILAN EN MATIÈRE DE RÉALISATIONS	8
Notre année en bref	8
VERS L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE	9
De quelle façon abordons-nous les défis de l'apprentissage au Canada?	9
Les centres du savoir	9
TRACER LE PARCOURS DE DEMAIN	10
Atteindre les objectifs et produire des résultats	10
Informers les Canadiens sur l'état de l'apprentissage	10
Favoriser des recherches de qualité sur l'apprentissage	12
Faciliter la prise de décisions fondées sur des éléments objectifs en matière d'apprentissage, grâce à l'échange de connaissances	12
Devenir une ressource faisant autorité en matière d'apprentissage au Canada	14
SUR LA BONNE VOIE	15
En voie d'accomplir notre mandat	15
Une sélection de publications	15
États financiers	16
Investir au Canada, aujourd'hui et pour l'avenir	16
Rapport des vérificateurs	17
État des revenus et des dépenses et de l'évolution de l'actif net	18
Bilan	18
État des flux de trésorerie	19
Notes complémentaires	20
Conseil d'administration	24
Équipe de gestion	25



4

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Je crois que tous les employés du Conseil canadien sur l'apprentissage seront d'accord avec moi pour affirmer que notre dernier exercice a été le plus productif à ce jour. La période du 1er avril 2006 au 31 mars 2007 a donné lieu à une série de premières au CCA. Il suffit de penser au lancement du tout premier Indice composite de l'apprentissage au monde, à la publication de nos premiers rapports annuels traitant de questions comme l'enseignement postsecondaire et l'état de l'apprentissage, ainsi qu'à la publication de notre toute première *Enquête sur les attitudes des Canadiens à l'égard de l'apprentissage*.

Ces réalisations, et les nombreuses autres qui figurent dans le présent rapport annuel, témoignent de la contribution du CCA à l'évolution de l'apprentissage sous toutes ses formes au Canada.

Nous sommes fiers de ce que le CCA a accompli au cours des 12 derniers mois et de ses trois années d'existence. Et ce sentiment de fierté est partagé, comme le révèle une évaluation formative qui a démontré que le CCA est en bonne voie pour remplir son mandat.

J'aimerais profiter de l'occasion pour souligner le travail acharné du personnel du CCA, sans qui aucune de ces réalisations n'aurait été possible. Je voudrais également remercier les membres du conseil d'administration qui donnent régulièrement, sur une base entièrement bénévole, des recommandations qui permettent de préciser l'orientation stratégique des activités du CCA.

Avec leur aide, le CCA continuera d'offrir de nouvelles perspectives sur l'apprentissage qui renforceront la croissance socio-économique du Canada, tout en veillant à ce que les Canadiens comprennent bien l'importance de l'apprentissage tout au long de la vie.



Robert Giroux

Président du conseil
d'administration

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

5



Paul Cappon

Dr. Paul Cappon

Président-directeur général

Bon nombre de pays reconnaissent l'importance de l'apprentissage, car il contribue à la santé des citoyens, à la vigueur des sociétés et à la prospérité de l'économie. Ils cherchent donc activement des moyens de favoriser l'apprentissage tout au long de la vie au sein de leur population.

Le Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA) est fier du rôle qu'il joue en matière de promotion de l'apprentissage tout au long de la vie au Canada. Chaque rapport, étude et publication que l'équipe dévouée du CCA a produit au cours de la dernière année repose sur l'idée que l'apprentissage ne se limite pas aux études scolaires ou à une seule étape de la vie.

La période qui fait l'objet du présent rapport a donné lieu à une série de premières au CCA, dont le lancement du tout premier Indice composite de l'apprentissage du monde, la publication des premiers rapports annuels *État de l'apprentissage au Canada : Pas le temps de s'illusionner* et *L'enseignement postsecondaire au Canada : Un bilan positif — Un avenir incertain*, et la toute première édition annuelle de l'Enquête sur les attitudes des Canadiens à l'égard de l'apprentissage.

En outre, le CCA a financé plus de 130 projets de recherche ou y a participé, a créé un programme de chercheur en résidence qui appuie une douzaine de chercheurs et a lancé la publication électronique *Revue de recherche appliquée sur l'apprentissage*, la première du genre au pays. Par son travail et ses premières, le CCA vise à fournir la base de données probantes nécessaires à la prise de décisions éclairées en matière d'apprentissage par les parents, les éducateurs, les chercheurs, les employeurs, les décideurs et les apprenants eux-mêmes.

Aucune de ces réalisations n'aurait été possible sans le travail acharné du personnel des bureaux d'Ottawa et de Vancouver du CCA, ainsi que des cinq centres du savoir qui ont été implantés dans différentes régions du pays.

Grâce à ces efforts et à beaucoup d'autres, le CCA encourage les Canadiens à apprécier la valeur de l'apprentissage tout au long de la vie, car celui-ci est essentiel au maintien de la prospérité du Canada et de la qualité de vie de ses habitants.



6

LE CCA : CATALYSEUR DE L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

QUI SOMMES-NOUS?

Un organisme autonome,
sans but lucratif,
chef de file en matière d'apprentissage.
Nous sommes le Conseil canadien sur l'apprentissage.

Financé en vertu d'une entente avec Ressources humaines et Développement social Canada, le CCA a pour mandat de trouver des moyens d'améliorer l'apprentissage et de faire connaître les progrès du Canada au chapitre de l'apprentissage à tous les stades de la vie, depuis la petite enfance jusqu'au troisième âge.

QUEL EST NOTRE RÔLE?

Le CCA s'emploie à améliorer les résultats de l'apprentissage pour les Canadiens et à favoriser la croissance d'une « architecture d'apprentissage pancanadienne » en :

- informant les Canadiens sur l'état de l'apprentissage;
- favorisant des recherches de qualité sur l'apprentissage;
- facilitant la prise de décisions fondées sur des éléments objectifs en matière d'apprentissage, grâce à l'échange de connaissances;
- devenant une ressource faisant autorité sur les enjeux liés à l'apprentissage au Canada.

AU SERVICE DU CANADA ET DE SES CITOYENS

Une culture de l'apprentissage dynamique et créative est essentielle au renforcement des nombreux avantages qu'offre le Canada. Par ailleurs, elle est fondamentale au maintien non seulement de notre qualité de vie, mais également de notre compétitivité sur le marché mondial, où les besoins en matière de main-d'œuvre qualifiée et éduquée croissent sans cesse.

L'apprentissage n'est pas uniquement l'apanage des plus jeunes membres de notre société. En effet, il existe une corrélation entre l'apprentissage tout au long de la vie et un meilleur état de santé, des débouchés plus intéressants et un plus grand épanouissement personnel. Ainsi, pour permettre à ses citoyens de s'adapter aux changements qui se produisent dans leur communauté et leur milieu de travail, le Canada doit s'engager à promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie. Grâce au travail du CCA, les Canadiens peuvent compter sur un leadership et une approche rigoureuse et réfléchie qui favorise une culture d'apprentissage tout au long de la vie.

« Dans la vie, l'essentiel est de nourrir notre curiosité en apprenant continuellement. »

L'honorable Paul Okalik
Premier ministre du Nunavut
de *Profils d'apprentissage*, 8 mars 2007

À LA BASE DE L'APPRENTISSAGE

7

NOTRE APPROCHE

Au CCA, nous remontons vers les origines de l'apprentissage en posant un grand nombre de questions portant sur les pratiques exemplaires des Canadiens et des communautés où ces derniers vivent, travaillent et évoluent.

Comment pouvons-nous améliorer le niveau de littératie des adultes dans notre société? Quels sont les clés de l'apprentissage chez les jeunes enfants? Quels sont les outils d'apprentissage nécessaires aux Canadiens pour réussir dans l'économie mondiale actuelle? Quel effet l'apprentissage a-t-il sur notre santé? Ce ne sont que quelques-unes des questions que nous nous posons et que nous posons aux intervenants concernés par l'apprentissage, pierre angulaire de notre société.

Les réponses à ces questions revêtent une importance tout aussi grande.

Une fois les questions posées, le CCA cherche des solutions *réellement* efficaces – des solutions fondées sur des données probantes.

Pour y parvenir, le CCA suit et fait connaître les progrès de l'apprentissage au Canada, soutient les recherches sur l'apprentissage et favorise l'échange de connaissances – le tout afin d'accroître les possibilités d'apprentissage et de produire des résultats au bénéfice de tous les Canadiens.

« L'essentiel, c'est qu'il faut être ouvert aux occasions qui se présentent. Il faut être prêt à se lancer. Si vous vous dites : "Voilà, je suis agriculteur ou enseignant ou journaliste ou consul général et je le demeurerai toute ma vie", vous vous fermez à certaines occasions d'apprentissage déterminantes. Si vous essayez diverses choses et que vous y consacrez de grands efforts, vous acquerrez une myriade de compétences qui vous seront utiles le reste de vos jours. »

Pamela Wallin
Ancienne consule générale du Canada à New York
de *Profils d'apprentissage*, 1 févr. 2007



8

UN SOLIDE BILAN EN MATIÈRE DE RÉALISATIONS

NOTRE ANNÉE EN BREF

Fondé en mars 2004, le CCA est encore un organisme récent. Il réussit tout de même, à présenter un solide bilan en matière de réalisations. L'exercice 2006-2007 vient confirmer cette tendance.

Des points saillants de nos plus grandes réalisations au cours de la période couverte par le présent rapport sont présentés ci-dessous. Toutes les réalisations sont décrites en détail dans le présent rapport annuel à la section *Tracer le parcours de demain* (voir page 10).

- 👉 Publication du tout premier *Indice composite de l'apprentissage*.
- 👉 Publication du premier rapport annuel sur l'état de l'apprentissage au Canada.
- 👉 Publication du premier rapport annuel sur l'état de l'enseignement postsecondaire au Canada.
- 👉 Commande, analyse et publication de la première Enquête sur les attitudes des Canadiens à l'égard de l'apprentissage, menée annuellement.
- 👉 En partenariat avec les Autochtones, projet d'élaboration de nouveaux modèles d'apprentissage tout au long de la vie à l'intention des Premières nations ainsi que des collectivités inuites et métisses.
- 👉 Affectation de deux chercheurs au programme de recherche en résidence et augmentation du nombre de postes proposés dans le cadre de ce programme.
- 👉 Publication d'un bulletin électronique sur abonnement publié toutes les deux semaines et mettant en lumière les initiatives, les études et les activités du CCA.
- 👉 Mise sur pied de partenariats en matière d'apprentissage structuré avec les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales pancanadiennes sélectionnées.
- 👉 Réalisation d'une évaluation formative de la conception, de la mise sur pied et de la mise en œuvre des activités du CCA, de même que des progrès accomplis dans la poursuite de son mandat.

« Plusieurs des éléments du nouvel indice du Conseil canadien sur l'apprentissage m'intéressent beaucoup.... Pour la Fondation Paul Gérin-Lajoie, cet outil sera précieux. Il permettra de rétablir un peu d'équilibre pour faciliter l'apprentissage dans les collectivités où nous oeuvrons. Il nous permettra aussi d'impliquer la collectivité en entier — les individus, les familles et les différents ordres de gouvernements — dans l'apprentissage que nous avons à leur offrir. »

Paul Gérin-Lajoie

Président, Fondation Paul Gérin-Lajoie

Remarques faites au sujet de l'Indice composite de l'apprentissage du CCA – 2006

VERS L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

9

DE QUELLE FAÇON ABORDONS-NOUS LES DÉFIS DE L'APPRENTISSAGE AU CANADA?

À titre d'organisme axé sur les résultats, le CCA est fier de se pencher sur les enjeux liés à l'apprentissage en collaboration avec les citoyens. Pour ce faire, quatre domaines d'activité ont été cernés :

- la recherche et la mobilisation du savoir;
- le suivi et la production de rapports;
- l'échange de connaissances;
- les initiatives stratégiques.

Les activités du CCA sont soutenues par cinq centres du savoir répartis un peu partout au Canada et gérées par deux bureaux principaux, situés à Vancouver et à Ottawa, lesquels assument chacun un rôle bien défini au chapitre de l'atteinte des objectifs stratégiques de l'organisme.

Les centres du savoir

Créés au cours de l'exercice 2005-2006, les centres du savoir du CCA se penchent sur cinq des enjeux les plus fondamentaux du Canada en matière d'apprentissage. Chaque centre prépare un plan de travail annuel portant sur les activités favorisant l'obtention de meilleurs résultats dans son domaine de l'apprentissage. Tous ensemble, les centres du savoir jouent un rôle de soutien essentiel auprès du CCA, en assurant entre autres les activités de suivi, de production de rapports, de recherche et d'échange de connaissances.

Les cinq centres du savoir sont les suivants :

- 👉 **Apprentissage chez les Autochtones** – Situé dans les Prairies, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, ce centre encourage les Autochtones à explorer de nouveaux moyens d'améliorer les occasions qui s'offrent à eux ainsi que leurs résultats en matière d'apprentissage. Il est dirigé conjointement par l'*Aboriginal Education Research Centre* de l'Université de la Saskatchewan et le *First Nations Adult and Higher Education Consortium*.
- 👉 **Apprentissage chez les adultes** – Situé dans les provinces de l'Atlantique, ce centre a été créé afin de favoriser une culture dynamique, informée et cohérente de l'apprentissage chez les adultes, qui est accessible et pertinent pour les Canadiens. Il est dirigé par le *College of Extended Learning* de l'Université du Nouveau-Brunswick.
- 👉 **Apprentissage chez les jeunes enfants** – Situé au Québec, ce centre aide à trouver des moyens de faire en sorte que les enfants canadiens aient la chance de développer leur plein potentiel. Il est dirigé par le Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants.
- 👉 **Santé et apprentissage** – Situé en Colombie-Britannique et au Yukon, ce centre aide les Canadiens à cultiver un esprit sain dans un corps sain. Il est dirigé par l'Université de Victoria.
- 👉 **Apprentissage et le milieu de travail** – Situé en Ontario, ce centre aide les employés comme les employeurs à réussir dans les marchés concurrentiels du Canada et du monde entier. Il est dirigé conjointement par le Congrès du travail du Canada et les Manufacturiers et Exportateurs du Canada.



ATTEINDRE LES OBJECTIFS ET PRODUIRE DES RÉSULTATS

Au cours de l'exercice 2006-2007, le CCA a fait des progrès considérables vers l'atteinte de quatre objectifs stratégiques :

- Informer les Canadiens sur l'état de l'apprentissage;
- Favoriser des recherches de qualité sur l'apprentissage;
- Faciliter la prise de décisions fondées sur des éléments objectifs en matière d'apprentissage, grâce à l'échange de connaissances;
- Devenir une ressource faisant autorité en matière d'apprentissage au Canada.

Ceci nous permet de préparer la voie à d'autres réalisations au cours des prochaines années.

Informers les Canadiens sur l'état de l'apprentissage

L'apprentissage s'implante plus facilement si les citoyens peuvent se reposer sur des données solides qui leur permettront de prendre des décisions éclairées. Grâce au travail du CCA au cours de l'exercice 2006-2007, les Canadiens peuvent profiter d'une masse de renseignements sur l'état de l'apprentissage, entre autres sur les progrès réalisés par les citoyens ainsi que sur leur perception du lien entre l'apprentissage et leur qualité de vie.

Résultats pour l'exercice 2006-2007

- ☞ Le CCA a publié le tout premier Indice composite de l'apprentissage – un outil novateur et puissant permettant d'informer les Canadiens des progrès réalisés au chapitre de l'apprentissage. Cet indice annuel fait état de l'apprentissage structuré et non structuré ainsi que des dimensions personnelle, économique et sociale de l'apprentissage. Il révèle par ailleurs l'état de l'apprentissage tout au long de la vie de manière informative et accessible. Les chercheurs, les décideurs et les membres du public intéressés peuvent consulter le site Web du CCA pour avoir accès à de l'information abordant différents aspects de l'apprentissage.
- ☞ Dans le cadre de l'élaboration du premier Indice composite de l'apprentissage, le CCA a commandé un sondage de l'opinion publique sur les attentes relatives à l'apprentissage au Canada. Voici certains des résultats :
 - quelque 40 % des jeunes adultes au Canada participent à diverses formes de scolarisation, toutefois les Canadiens estiment que ce taux devrait atteindre 62 %;
 - environ 58 % des adultes canadiens peuvent accomplir la plupart des tâches quotidiennes requérant des compétences en lecture, toutefois les répondants ont indiqué que ce taux devrait préférablement atteindre 80 %;
 - bien que 56 % des employeurs offrent des activités de formation structurée liée au travail, les Canadiens croient que ce taux devrait être de 74 %;
 - bien que 57 % de la population en âge de travailler ait effectué une forme quelconque d'études postsecondaires, les répondants estiment que ce taux devrait atteindre 67 %.
- ☞ Le CCA a préparé la première Enquête sur les attitudes des Canadiens à l'égard de l'apprentissage, menée annuellement. Publiés en octobre 2006, les résultats de l'enquête servent de baromètre des opinions et des perceptions des Canadiens à l'égard de l'apprentissage tout au long de la vie. Cette enquête a permis d'interroger plus de 5 000 Canadiens au sujet des quatre aspects suivants de l'apprentissage : l'apprentissage chez les jeunes enfants, l'apprentissage structuré (primaire, secondaire et postsecondaire), l'apprentissage lié au travail ainsi que la

TRACER LE PARCOURS DE DEMAIN (SUITE)

11

santé et l'apprentissage. Entre autres conclusions, la principale raison pour laquelle les adultes suivent une formation liée au travail est d'améliorer leur rendement dans leur emploi actuel, beaucoup plus que de gagner un salaire plus élevé ou d'obtenir un meilleur emploi.

- ☞ Le CCA a publié le premier rapport annuel *L'enseignement postsecondaire au Canada : Un bilan positif – Un avenir incertain*, qui recommande d'entreprendre des actions décisives afin de relever les défis auxquels est confronté le secteur de l'enseignement postsecondaire. Axé sur le besoin d'un secteur de l'enseignement postsecondaire de grande qualité, abordable, accessible et souple, ce rapport cerne trois aspects essentiels où des progrès doivent être réalisés :
 - la nécessité d'un ensemble de buts et d'objectifs bien définis pour l'enseignement postsecondaire à l'échelle pancanadienne;
 - des indicateurs et des mesures exhaustifs pour permettre l'évaluation continue de la performance et des progrès;
 - la création de mécanismes à l'échelle pancanadienne pour accomplir les deux premières tâches.
- ☞ Le CCA a lancé son premier rapport annuel sur l'état de l'apprentissage au Canada. Intitulé *État de l'apprentissage au Canada : Pas le temps de s'illusionner*, le rapport informe les Canadiens de l'état de l'apprentissage au Canada, depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte, et contient une section spéciale consacrée à la littératie. Il révèle également les lacunes en matière de connaissances et les mesures à prendre afin d'améliorer les résultats de l'apprentissage.
- ☞ Les 8 et 9 février 2007, le CCA a organisé et animé un atelier visant à redéfinir la réussite en matière d'apprentissage chez les Autochtones. Dirigé par le CCA et le Centre du savoir sur l'apprentissage chez les Autochtones, en partenariat avec les organisations autochtones pancanadiennes, l'atelier a réuni des professionnels, des praticiens communautaires, des chercheurs et des analystes spécialisés dans l'apprentissage chez les Autochtones de partout au pays afin d'élaborer des modèles d'évaluation des progrès en matière d'apprentissage chez les Premières nations ainsi que dans les collectivités métisses.
- ☞ Le CCA a commandé un sondage d'opinion publique afin de mieux cerner les attitudes, les préférences et les connaissances du public en matière d'enseignement postsecondaire. La publication du sondage, intitulée *Attitudes des Canadiens à l'égard de l'enseignement postsecondaire*, contient les conclusions suivantes :
 - 94 % des Canadiens sont tout à fait ou plutôt d'accord pour estimer que, compte tenu du rythme des changements dans le monde, il importe plus que jamais de s'assurer que les gens peuvent poursuivre leur éducation ou leur formation tout au long de la vie;
 - 87 % des Canadiens conviennent qu'une main-d'œuvre hautement qualifiée et instruite est la première chose dont le Canada a besoin pour garantir sa prospérité économique;
 - 59 % des répondants estiment qu'un grand nombre de personnes qualifiées n'ont pas véritablement accès aux études postsecondaires;
 - 80 % des répondants considèrent que l'endettement des étudiants est trop important. Le pourcentage des personnes à penser de la sorte est particulièrement élevé chez les personnes de 55 ans et plus, les femmes et les résidents des provinces de l'Atlantique.
- ☞ En mars 2007, le CCA a fait une présentation au Parlement devant le Comité permanent des ressources humaines, du développement social et de la condition des personnes handicapées où il a exposé cinq principes fondamentaux en matière de formation en milieu de travail.



Favoriser des recherches de qualité sur l'apprentissage

Les données et la recherche sont essentielles pour obtenir une vue d'ensemble sur les connaissances du Canada en matière d'apprentissage. Les activités ci-dessous permettent au CCA de favoriser la production de recherches de qualité. Le CCA contribue également à générer et à élargir les auditoires auxquels sont destinées ces recherches ainsi que la capacité d'effectuer des recherches fondées sur des éléments probants sur l'apprentissage au Canada.

Résultats pour l'exercice 2006-2007

- Le CCA a participé à plus de 70 projets de recherche visant expressément à enrichir le fonds de données sur l'apprentissage. Au cours de l'exercice 2006-2007.
- Deux chercheurs ont bénéficié du Programme de chercheur en résidence – une initiative cofinancée par le CCA visant à renforcer la capacité de recherche et à favoriser des recherches fondées sur des données probantes au sein d'organismes canadiens du domaine de l'apprentissage. À la fin de l'exercice 2006-2007, le CCA passait en revue les propositions afin d'augmenter le nombre de chercheurs en résidence.
- Le CCA a dirigé 10 ateliers qui ont attiré beaucoup de personnes, aux quatre coins du Canada sur la rédaction de propositions de recherche ainsi que sur la recherche et l'évaluation de données.
- Le CCA a publié les résultats d'états de la situation – qui cernent des pratiques efficaces dans chaque domaine de l'apprentissage ainsi que les lacunes importantes dans nos connaissances et les stratégies pour y remédier. Cinq examens ont été publiés au cours de l'exercice 2006-2007 : l'apprentissage en milieu de travail, l'évaluation et la reconnaissance des acquis, l'apprentissage virtuel, l'apprentissage chez les jeunes enfants et la simulation dans l'éducation.
- Le CCA a procédé à l'analyse de 50 questionnaires et à quatre examens systématiques de travaux de recherche, généralement à la demande d'autres organismes.
- Le CCA a commandé et parrainé des projets de recherche visant à enrichir le fonds de données sur ses thèmes touchant l'apprentissage. Au cours de l'exercice 2006-2007, le CCA a participé à neuf projets de recherche avec examen par les pairs afin de combler les lacunes en recherche sur l'apprentissage.
- Le CCA a étudié plus de 266 propositions de recherche et financé plus de 62 des projets de recherche les plus prometteurs.
- Le CCA a conclu des ententes avec bon nombre d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux afin de participer au renforcement de la capacité de recherche sur l'apprentissage au Canada.

Faciliter la prise de décisions fondées sur des éléments objectifs en matière d'apprentissage, grâce à l'échange de connaissances

Une meilleure prise de décisions, l'approfondissement des connaissances, un nombre accru de partenariats et le renforcement du sentiment d'appartenance à la collectivité, tous ces éléments constituent quelques-uns des avantages dont toutes les parties intéressées bénéficient grâce aux activités d'échange de connaissances menées par le CCA. Tout au long de l'exercice 2006-2007, le CCA a participé à diverses activités faisant la promotion de nos objectifs et de notre mandat afin d'assurer que les personnes concernées reçoivent l'information qui leur importe au moment opportun.

TRACER LE PARCOURS DE DEMAIN (SUITE)

13

Résultats pour l'exercice 2006-2007

- Le CCA a commandé et parrainé 49 initiatives d'échange de connaissances à l'échelle pancanadienne et provinciale. Chacune de ces initiatives s'attaquait expressément à un défi lié à l'apprentissage en réunissant les décideurs concernés et en leur présentant des données probantes relatives à leur domaine.
- Le CCA a procédé à deux appels de propositions d'échange de connaissances à l'échelle pancanadienne visant à financer des partenariats locaux qui s'attaqueront à des défis fondamentaux s'inscrivant dans le cadre des dossiers prioritaires du CCA. Des 108 propositions qu'a reçues le CCA dans le cadre de ces deux concours, 23 ont été retenues à l'issue d'un processus d'examen par les pairs.
- Le Centre du savoir sur l'apprentissage chez les Autochtones du CCA a tenu sa première conférence pancanadienne du 7 au 9 mars 2007, à Edmonton. Cet événement a permis à des Autochtones de partout au Canada d'engager un dialogue sur les divers aspects de l'apprentissage tout au long de la vie.
- En juin 2006, le CCA a parrainé conjointement un colloque, intitulé *La culture d'apprentissage en milieu de travail : les concepts, les créations et les conséquences*, dans le cadre de la 12e édition du Forum économique international des Amériques et de la Conférence de Montréal.
- En novembre 2006, le CCA a dirigé le Forum sur les investissements des employeurs dans la formation en milieu de travail, qu'il parrainait conjointement avec les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques. Un document d'information intitulé *Un investissement rentable : Mettre l'investissement en formation en rapport avec les résultats d'entreprise et l'économie*, présentent des entrevues avec des intervenants ainsi qu'une analyse de la recherche et de la documentation récentes sur le sujet.
- Lors du premier colloque annuel du Centre du savoir sur l'apprentissage et le milieu de travail, tenu à Ottawa du 31 mai au 1er juin 2006, le CCA a présenté différentes approches en matière d'apprentissage et de formation en milieu de travail ainsi que des stratégies favorisant l'échange de connaissances.
- En novembre 2006, le CCA a dirigé une délégation de représentants des syndicats, du milieu des affaires et du gouvernement lors d'un voyage d'étude à l'*Adult Learning Inspectorate* du Royaume-Uni afin d'examiner cet approche qui visait à améliorer l'efficacité de la formation en milieu de travail au Royaume-Uni.
- Le CCA a mis sur pied cinq tables rondes régionales formées de hauts représentants du monde des affaires et du milieu syndical dans le but de garantir la participation du secteur privé à l'action du Conseil, particulièrement en matière d'apprentissage en milieu de travail et au profit de celui-ci. Ces tables rondes se tiennent deux fois par année à Toronto, Montréal, Vancouver, Calgary et Halifax.
- Le premier colloque pancanadien du Centre du savoir sur l'apprentissage chez les adultes du CCA, intitulé *L'apprentissage chez les adultes au Canada : Qu'est-ce qui se passe? Et puis? Et maintenant?*, tenu à Fredericton du 21 au 23 juin 2006, a stimulé le dialogue entre plus de 150 chercheurs, décideurs et éducateurs du domaine de l'apprentissage chez les adultes.
- Le CCA a coparrainé 12 ateliers et conférences sur les travaux de la *21st Century Learning Initiative* – un projet lancé en 2005 dans le but de faire participer les Canadiens à un dialogue sur la nature de l'apprentissage et le lien entre l'apprentissage et la communauté.
- Le CCA a publié le bulletin électronique bimensuel *La Voie de l'apprentissage*, qui est un recueil des activités, des événements et des communiqués du centre.



- Le CCA a lancé *Profils d'apprentissage*, une série mensuelle décrivant des moments clés liés à l'apprentissage pour quelques-unes des personnalités canadiennes les plus marquantes. Qu'ils soient des gens d'affaires prospères, des politiciens, des athlètes ou des artistes, ces Canadiens témoignent de leur engagement envers l'apprentissage tout au long de la vie.

Devenir une ressource faisant autorité en matière d'apprentissage au Canada

Devenir une ressource faisant autorité en matière d'apprentissage au Canada est un processus de longue haleine. Il s'agit d'un objectif que nous ne perdons jamais de vue. Le CCA veut devenir la ressource de choix des chercheurs, des éducateurs, des décideurs, des organisations non gouvernementales et d'autres partenaires dans le domaine de l'apprentissage. Afin d'atteindre notre objectif, nous avons mis en œuvre une stratégie complète, à commencer par un cadre solide qui contribuera à faire du CCA le porte-parole canadien en matière d'apprentissage tout au long de la vie.

Résultats pour l'exercice 2006-2007

- Le CCA a publié le *Carnet du savoir*, une série continue d'articles électroniques qui fournit aux Canadiens des données probantes sur des approches efficaces permettant de résoudre divers enjeux liés à l'apprentissage. Les numéros publiés ont été utilisés et reproduits par de nombreux intervenants du domaine de l'apprentissage.
- En juillet 2006, le CCA a lancé un appel de propositions d'articles pour la *Revue de recherche appliquée sur l'apprentissage*, la première publication de ce genre à être diffusée en ligne au Canada. Axés sur des recherches appliquées menées au Canada et utiles aux intervenants et aux décideurs du domaine de l'apprentissage, tous les articles ont fait l'objet d'un examen par les pairs afin qu'ils puissent satisfaire aux normes les plus strictes en matière de recherche. Le premier numéro de cette revue semestrielle (printemps-été et automne-hiver) est paru en avril 2007.
- Le CCA a jeté les bases d'un nouveau centre de ressources destiné aux chercheurs, aux décideurs, aux organisations non gouvernementales et à toute personne intéressée par l'apprentissage tout au long de la vie. Cette ressource sera lancée au cours de l'exercice 2007-2008.
- Le CCA constitue pour les médias pancanadiens et régionaux une autorité en matière de questions liées à l'apprentissage au Canada. À ce titre, il reçoit régulièrement des demandes d'entrevues et de rencontres de la part des comités de rédaction des principaux médias imprimés et électroniques du Canada.
- Le vigoureux rythme de croissance du nombre de visiteurs en ligne s'est maintenu pour le CCA, le nouveau site ayant été lancé en mai 2006, conjointement avec l'Indice composite de l'apprentissage. La moyenne des demandes de pages chaque jour ont augmenté de 3 500 %, une hausse stupéfiante remarquée en comparant les données d'avril 2006 aux chiffres obtenus le reste de l'exercice. Outil de communication clé pour susciter l'engagement des partenaires et d'autres parties intéressées, le site a enregistré près de 200 000 visites uniques et quelque 40 000 téléchargements de documents. De plus, les abonnements au bulletin électronique du CCA, la Voie de l'apprentissage, ont dépassé les 3 500, une hausse de 57 % et enfin, plus de 185 liens entrants de la collectivité de blogueurs atteignent également notre site.
- Le CCA a conclu des ententes bilatérales et multilatérales avec divers gouvernements provinciaux concernant un certain nombre de questions liées à l'apprentissage. À la fin de l'exercice 2006-2007, 20 ententes bilatérales étaient en place ou sur le point d'être conclues avec neuf provinces ou territoires. Par exemple, le CCA et le ministère de l'Enseignement supérieur de la Colombie-Britannique ont mené conjointement une étude exploratoire portant sur la documentation relative aux grands enjeux en matière de politiques, pour identifier notamment les personnes qui n'ont pas accès à l'enseignement postsecondaire, ainsi que sur les facteurs qui facilitent la réussite des étudiants autochtones au niveau postsecondaire.
- Le CCA a conclu une entente avec *Saskatchewan Learning*, la *Saskatchewan Literacy Commission* et le *Saskatchewan Communications Network*. Il s'agit en fait d'un protocole d'entente de trois ans visant l'établissement d'un calendrier d'activités dans les domaines intéressant l'ensemble des parties.

EN VOIE D'ACCOMPLIR NOTRE MANDAT

Dans le cadre de l'entente de financement avec Ressources humaines et Développement social Canada, le CCA a dû procéder à une évaluation formative de ses activités au 30 septembre 2006.

Effectuée par un tiers indépendant, l'évaluation visait à mesurer notre degré d'efficacité à établir et à définir nos buts et nos objectifs et la conformité de ceux-ci à l'entente de financement conclue avec Ressources humaines et Développement social Canada. L'évaluation examinait également les publics visés, les ressources, les activités et les résultats afin de déterminer si chacun est conforme aux objectifs du CCA. Enfin, elle cernait dans quelle mesure le CCA est en voie d'atteindre les résultats qu'il s'est donné comme cible.

Les résultats de l'évaluation ont confirmé que le CCA a bien défini ses buts et objectifs, en créant une infrastructure efficace ainsi qu'en mettant au point et en élaborant des activités et des services pertinents – le tout en très peu de temps.

UNE SÉLECTION DE PUBLICATIONS

Rapports, sondages et documents de travail

- Indice composite d'apprentissage
- État de l'apprentissage au Canada : Pas le temps de s'illusionner
- L'enseignement postsecondaire au Canada : Un bilan positif - Un avenir incertain
- Enquête sur les attitudes des Canadiens à l'égard de l'apprentissage
- Faire progresser l'apprentissage en milieu de travail
- *Who Likes Science and Why?*
- *Employer investment in workplace learning in Canada*
- Attitudes des Canadiens à l'égard de l'enseignement postsecondaire

Carnet du savoir

- Le plus grand défi économique au Canada : favoriser l'apprentissage en milieu de travail
- Le Canada tarde à éliminer les obstacles pour les personnes handicapées

- Différentes perspectives culturelles nuisent à l'enseignement des sciences chez les apprenants autochtones
- L'insuffisance des compétences au Canada
- Laissons-les s'amuser : l'apprentissage par le jeu chez les jeunes enfants
- Les tendances de l'effectif scolaire au Canada
- Jamais trop vieux pour apprendre : le troisième âge et l'apprentissage au Canada
- Les programmes de formation des apprentis au Canada
- Travailler pour apprendre : Régler la facture des frais universitaires et collégiaux
- Pourquoi les services de garde de haute qualité sont-ils essentiels? Le lien entre les services de garde de qualité et l'apprentissage chez les jeunes enfants
- La langue maternelle n'assure pas la compétence en lecture
- La formation en milieu de travail peut-elle créer des employés en meilleure santé?



16

ÉTATS FINANCIERS

INVESTIR AU CANADA, AUJOURD'HUI ET POUR L'AVENIR

Alors que nous oeuvrons en vue de réaliser nos buts annoncés, nous sommes conscients de l'importance de la redevabilité en matière budgétaire, et de notre responsabilité d'utiliser nos ressources à bon escient. Dans ce but, les activités du CCA sont régies par les principes généraux suivants :

- un minimum de 40 % du total de nos fonds sera dépensé pour informer les Canadiens des progrès du Canada en matière de résultats d'apprentissage;
- un minimum de 40 % du total de nos fonds sera utilisé pour favoriser l'échange de connaissances et d'information entre partenaires du secteur de l'apprentissage;
- 10 % du total de nos fonds seront utilisés pour financer des initiatives stratégiques ainsi que les processus d'évaluation formative et sommative exigés par notre entente de financement;
- un maximum de 10 % du total des fonds sera consacré aux frais administratifs.

ÉTATS FINANCIERS

17

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du

Conseil canadien sur l'apprentissage

Nous avons vérifié le bilan du Conseil canadien sur l'apprentissage au 31 mars 2007 ainsi que les états des revenus et des dépenses et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Deloitte & Touche s.r.l.

Comptables agréés

Titulaires d'un permis d'expertise comptable

Le 30 avril 2007

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES ET DE L'ÉVOLUTION
DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007	2006
REVENUS		
Amortissement des apports reportés affectés	22 975 188 \$	9 636 723 \$
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	418 812	206 701
Autres	103 273	28 816
	23 497 273	9 872 240
DÉPENSES		
Apprentissage structuré	645 783	107 340
Recherche et mobilisation des connaissances	2 555 276	1 459 357
Échange des connaissances	1 317 231	577 218
Surveillance et rapports	1 862 031	1 010 550
Initiatives stratégiques et liaison	2 090 958	1 498 720
Communications	1 626 527	1 016 158
Exploitation et administration	1 993 532	1 091 690
	12 091 338	6 761 033
Accords de contribution	11 405 935	3 111 207
	23 497 273	9 872 240
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	-	-
ACTIF NET AU DÉBUT ET À LA FIN	- \$	- \$

BILAN AU 31 MARS 2007

	2007	2006
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	26 119 \$	3 935 389 \$
Débiteurs (note 3)	663 051	1 165 871
Frais imputables au prochain exercice	395 512	42 720
	1 084 682	5 143 980
PLACEMENTS À LONG TERME (note 4)	59 469 202	73 485 938
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	1 041 593	898 788
	61 595 477 \$	79 528 706 \$
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	4 467 515 \$	1 246 679 \$
Revenus reportés	78 824	11 174
Tranche échéant à moins d'un an d'une obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 6)	7 493	6 056
	4 553 832	1 263 909
OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION (note 6)	15 141	22 635
AVANTAGES INCITATIFS RELATIFS À UN BAIL (note 7)	32 792	49 188
APPORTS REPORTÉS (note 8)	55 974 753	77 322 877
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)	1 018 959	870 097
	61 595 477	79 528 706
ACTIF NET	-	-
	61 595 477 \$	79 528 706 \$

ÉTATS FINANCIERS

19

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007	2006
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE LIÉE AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :		
EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses	- \$	- \$
Ajustements pour les éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	418 812	206 701
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(418 812)	(206 701)
Amortissement des apports reportés	(22 975 188)	(9 636 723)
Amortissement des avantages incitatifs relatifs à un bail	(16 396)	(12 296)
	(22 991 584)	(9 649 019)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 10)	2 748 952	376 624
	(20 242 632)	(9 272 395)
INVESTISSEMENT ET FINANCEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(561 617)	(976 459)
Diminution des placements	14 016 736	11 514 062
Intérêts reçus sur apports reportés	2 884 300	1 855 464
Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition	-	34 351
Paiements de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(6 057)	(5 660)
Avantages incitatifs relatifs à un bail	-	43 388
	16 333 362	12 465 146
AUGMENTATION NETTE (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(3 909 270)	3 192 751
ENCAISSE AU DÉBUT	3 935 389	742 638
ENCAISSE À LA FIN	26 119 \$	3 935 389 \$

1. DESCRIPTION DE L'ORGANISME

Le Conseil canadien sur l'apprentissage (le Conseil) est un organisme à but non lucratif constitué le 11 décembre 2003 en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. L'organisme a commencé activement ses opérations en avril 2004, ayant alors reçu une subvention non-récurrente de 85 million de dollars du ministère des Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSO), tel que décrit à la note 8. Une des conditions de cette subvention précise que les fonds doivent être entièrement utilisés avant le 31 mars 2009. Le Conseil poursuit activement des opportunités qui lui permettraient de poursuivre ses activités au-delà de cette date.

Le mandat du Conseil est d'améliorer l'apprentissage dans tout le Canada pour le bénéfice de tous les Canadiens, en informant les Canadiens des progrès sur l'apprentissage au Canada, en encourageant avec tous nos partenaires en éducation, à l'échelle du Canada, une culture de l'apprentissage, et en encourageant et en facilitant l'échange des connaissances et de l'information avec ceux qui sont impliqués à livrer l'apprentissage partout au pays.

Le Conseil est exonéré de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Constatation des revenus

Le Conseil applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Revenu de placements

Les intérêts sont constatés dans la mesure où ils sont gagnés. Les revenus d'intérêts sur les investissements non sujets à des restrictions sont constatés comme revenus dans l'exercice où ils sont gagnés. Les revenus d'intérêts sur les placements affectés sont reportés et constatés comme revenus à l'état des revenus et des dépenses dans la mesure où les dépenses admissibles sont engagées.

Apports aux centres du savoir

Les apports aux centres du savoir pour financer les divers programmes sont passés en charges lorsque les décaissements ont été approuvés.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût, déduction faite des primes et/ou des escomptes. Si la valeur du marché du placement est inférieure au coût et cette perte de valeur est considérée comme permanente, le placement est réduit à la valeur du marché.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue des immobilisations comme suit :

Mobilier de bureau et équipement	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Location de mobilier	3 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

Instruments financiers

Les instruments financiers du Conseil comprennent l'encaisse, les débiteurs, les placements et les créditeurs et frais courus. Les placements dans des instruments financiers placent le Conseil face à des risques liés aux placements. Ceux-ci incluent les risques provenant des variations dans les taux d'intérêt. La direction du Conseil est d'avis que le Conseil n'est pas exposé de façon matérielle aux risques de taux d'intérêt, aux risques de change ou de crédit provenant de ces instruments financiers. La valeur comptable des instruments financiers du Conseil se rapproche de leur juste valeur sauf indication contraire.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les estimations importantes comprennent les débiteurs et créditeurs et charges à payer. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Selon la direction, les états financiers ont été préparés avec soin et minutie dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

21

3. DÉBITEURS

Les débiteurs se répartissent comme suit :

	2007	2006
Débiteurs	87 819 \$	1 500 \$
Produits à recevoir	35 077	6 762
Intérêts courus	315 573	1 005 135
Taxe sur les produits et services à recouvrer	221 015	151 265
Avances pour frais de voyage	3 567	1 209
	663 051 \$	1 165 871 \$

4. PLACEMENTS À LONG TERME

Les placements se composent d'instruments financiers à faible risque venant à échéance à des dates s'échelonnant jusqu'au 17 décembre 2011. Les intérêts gagnés mais non reçus sont comptabilisés dans les débiteurs.

	2007		2006	
	Coût	Valeur du marché	Coût	Valeur du marché
Encaisse	52 975 \$	52 975 \$	663 831 \$	663 831 \$
Certificat de placement garanti (4 %)	2 500 000	2 500 000	2 000 000	2 000 000
Obligations à escompte canadiennes	17 316 674	17 318 682	-	-
Placements Canadiens - revenu fixe				
Obligations Gouvernement du Canada (2,75 % - 4,4 %)	24 763 063	24 821 001	47 631 691	47 453 883
Obligations des Provinces (5,2 % - 6,0 %)	5 710 873	5 790 852	8 773 649	8 721 370
Obligations de sociétés (3,2 % - 6,0 %)	9 125 617	9 168 591	14 416 767	14 330 200
	59 469 202 \$	59 652 101 \$	73 485 938 \$	73 169 284 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2007			2006
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau et équipement	317 120 \$	79 004 \$	238 116 \$	166 529 \$
Matériel informatique	572 773	281 104	291 669	354 780
Logiciels	479 045	186 079	292 966	234 980
Location de mobilier	34 351	10 305	24 046	30 916
Améliorations locatives	286 031	91 235	194 796	111 583
	1 689 320 \$	647 727 \$	1 041 593 \$	898 788 \$

6. OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

Le Conseil s'est engagé dans un contrat de location-acquisition pour de l'ameublement et de l'équipement. En vertu de ce contrat qui prend fin en novembre 2009, les versements minimums ainsi que le montant du solde de cette obligation sont les suivants :

2007	11 758 \$
2008	11 758
2009	7 310
Total des versements minimums	30 826
Moins les intérêts	8 192
	22 634
Moins la tranche échéant à moins d'un an	7 493
Portion à long terme	15 141 \$

7. AVANTAGES INCITATIFS RELATIFS À UN BAIL

En 2005, le Conseil a conclu un contrat de bail pour de l'espace de bureaux pour une durée de quarante-six mois, en vigueur dès juin 2005, qui prévoit une période de trois mois de loyer gratuit antérieure au début du contrat d'une valeur de 54 288 \$. Cet avantage incitatif sera amorti sur la durée du bail comme une diminution annuelle de la dépense de loyer. Cette année, l'amortissement se chiffrait à 14 162 \$ (2006 - 10 621 \$).

En 2006, le Conseil a conclu un contrat de location-exploitation pour de l'espace de bureaux pour une durée de quarante-cinq mois qui prévoit un mois de loyer gratuit d'une valeur de 8 376 \$. Cet avantage incitatif sera amorti sur la durée du bail comme une diminution annuelle de la dépense de loyer. Cette année, l'amortissement se chiffrait à 2 234 \$ (2006 - 1 675 \$).

8. APPORTS REPORTÉS

En avril 2004, le Conseil a reçu de Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC) un financement de 85 millions de dollars pour encourager et soutenir un processus décisionnel fondé sur l'expérience dans tous les domaines de l'apprentissage tout au long de la vie. Les fonds et tout revenu gagné sur ces fonds seront utilisés pour informer régulièrement les Canadiens sur les progrès du Canada sur les résultats d'apprentissage et pour encourager l'échange des connaissances et de l'information entre partenaires en apprentissage. L'accord de financement contient certaines restrictions sur l'utilisation des fonds et précise que les fonds doivent être entièrement utilisés avant le 31 mars 2009.

Le solde des apports reportés a évolué de la façon suivante :

	2007	2006
Solde au début	77 322 877 \$	85 121 546 \$
Revenus de placement affecté	2 194 738	2 785 822
Montant constaté comme revenu	(22 975 188)	(9 636 723)
Montant transféré aux apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(567 674)	(947 768)
Solde à la fin	55 974 753 \$	77 322 877 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

23

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2007	2006
Solde au début	870 097 \$	129 030 \$
Montant transféré des apports reportés	567 674	947 768
Montant constaté comme revenu	(418 812)	(206 701)
Solde à la fin	1 018 959 \$	870 097 \$

10. VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION

	2007	2006
Débiteurs moins intérêts courus à recevoir	(186 742) \$	(108 399) \$
Frais imputables au prochain exercice	(352 792)	12 686
Créditeurs et frais courus	3 220 836	461 163
Revenus reportés	67 650	11 174
	2 748 952 \$	376 624 \$

11. ENGAGEMENTS

Le Conseil loue de l'espace à bureau et de l'équipement en vertu de contrats de location-exploitation venant à échéance le 31 mars 2009. Le Conseil s'est aussi engagé pour de multiples contrats de recherche et d'échange du savoir. Les montants minimums à payer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

	Contrats de recherche et d'échange du savoir	Baux	Total
2008	3 581 625 \$	663 890 \$	4 245 515 \$
2009	1 558 946	663 890	2 222 836
	5 140 571 \$	1,327,780 \$	6,468,351 \$

12. AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Le Conseil a un régime à cotisations déterminées pour ses employés. Le Conseil contribue un montant équivalent à la contribution des employés membres, jusqu'à un maximum de 6 % du salaire de base de chaque employé. Le Conseil s'est aussi engagé en vertu d'une convention de retraite. La dépense de l'exercice pour ces régimes s'élevait à 181 469 \$ (2006 - 100 189 \$).

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

ROBERT GIROUX, o.c.

Président du conseil
d'administration

Ancien président
Association des Universités et
Collèges du Canada

VERONICA LACEY

Vice-présidente du conseil
d'administration

Présidente et chef de la direction
The Learning Partnership

LARRY BOOI

Ancien président

Alberta Teachers' Association

SIR JOHN DANIEL

Président et chef de la direction

Commonwealth of Learning

DANIEL GAGNIER

Président

Institut international du
développement durable

MINNIE GREY

Négociatrice en chef

Négociations gouvernementales
du Nunavik
Société Makivik

RAY IVANY

Ancien président

Collège communautaire de la
Nouvelle-Écosse

ALDÉA LANDRY

C.P., C.M., C.R.

Présidente

Landal Inc.

COURTNEY PRATT

Président du conseil
d'administration

Stelco Inc.

ANGELA SCHIRA

Secrétaire-trésorière

British Columbia Federation
of Labour

JANICE M. WISMER

Vice-présidente,
Ressources humaines

McCain Foods

LE CONSEIL CANADIEN SUR L'APPRENTISSAGE

ÉQUIPE DE **GESTION**

25

PAUL CAPPON
Président-directeur général

DIRECTIONS

LAUREN DOBELL
Directrice déléguée
*Relations gouvernementales,
littératie et projets spéciaux*

BETH EVERSON
Directrice
Communications

DOUGLAS HODGKINSON
Directeur
Initiatives stratégiques et liaison

MARC LACHANCE
Directeur
Suivi et rapports

JEAN MOSS
Directrice déléguée
Ressources humaines

ROBERT PATRY
Directeur délégué
Initiatives stratégiques et liaison

JERRY RANKIN
Directeur des finances

DARYL ROCK
Directeur délégué
Échange de connaissances

CHARLES UNGERLEIDER
Directeur
Recherche et mobilisation du savoir